



## Réunion des référents de quartiers La Cote, La Chazalière, Bazan 6 mars 2024.

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Présents</b> | <p>Robert DEVIDAL, Soulier Paul SOULIER, Diane KOLASA, Daniel DUSSERT et Claude ALEXANDRE.<br/>Réunion conduite par Virginie D'AURIA et Patrice CLAPEYRON en présence de Roland RIVET, Maire.</p> <p>Excusés : Guy ESCOFFIER et Bernard COLLIN Adjoints, Françoise ROMEYRON, Raphael CHALENCON</p> |
|-----------------|--|

| Ordre du jour                    | Résumé des discussions  | Suite à donner / Acteur / <u>Délai</u>   |
|----------------------------------|---|--|
| Rôle des référents de quartiers. | <p>Faire remonter en mairie les remarques, suggestions, demandes de travaux ou modifications à effectuer dans leur quartier. Faire connaissances et garder un lien social avec ses voisins. Être à l'écoute d'autrui et répartir l'info. Lors des réunions seront débattus les sujets suivants : accessibilité, sécurité, stationnement, propreté, lutte contre l'incivilité, éclairage...mais aussi faire connaissance entre référents. Ces réunions sont ouvertes à tous, peu importe le quartier.</p> <p>Le site de la commune est en restructuration. Sur l'application gratuite ILLIWAPP nous comptons 1697 abonnés.</p> | <p>-Le compte rendu durant la réunion est pris en charge par les élus. Ces compte- rendus seront aussi disponibles sur le site de la mairie.</p> <p>-Le compte rendu sera envoyé avec l'adresse mail : <a href="mailto:elus.sfa@orange.fr">elus.sfa@orange.fr</a>.</p> |

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p>Compostage et Poubelles</p>            | <p>- La nouvelle restructuration du SICTOM nous oblige à mettre en place des colonnes aériennes ou semi enterrées suivant le nombre d'habitants. Jusque- là, la commune disposait d'un nombre important de conteneurs dans des abris construits par nos agents, mais cette nouvelle méthode devant être plus économique (fin de contrats des personnels, gazole) avec changement de camions, les nouveaux étant équipés d'une grue latérale, oblige à faire des tournées plus linéaires. Ces changements prendront 2 ou 3 ans.</p> <p>-Les nouveaux containers commencent à arriver et les services techniques les installent sur différents endroits. Une colonne est égale à 7 bacs collectifs. Pour l'instant 9 emplacements ont été retenus dont certains restent encore à définir. La façon de trier ne changera pas, y aura de containers verts, jaunes, ainsi que pour le verre. Les cartons seront bien évidemment à plier.</p> <p>-Le système de pesage des déchets n'a pas été retenu, il a montré ses limites et contraintes sur d'autres communes.</p> <p>-Une réunion publique sur le compostage va être réalisée, pour l'heure, nous n'avons pas encore fixé de date. Le composteur situé au centre, place des droits de l'Homme fonctionne très bien et à du succès.<br/>RAPPEL : Compostage obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier</p> | <p>- Nous avons 2 ou 3 ans pour faire les changements.</p> <p>Une communication est faite sur tous les supports de la commune (bulletins, site, panneau, illiwap)</p> <p>-Date à définir.</p> |
| <p>Circulation, Travaux et entretien.</p> | <p>-Les quilles situées au carrefour école privée-rue de l'Ouest l'école privée ont été arrachées lors des manifestations des agriculteurs par des camions qui se retrouvaient bloqués et obligés de faire demi-tour. Nous n'avons pas d'identification des auteurs.</p> <p>-La maison Vigouroux rue Catherine Courbon, proche de l'école a été détruite. Nos services techniques aménageront sur une partie de l'espace dégagé un parking provisoire en attendant la construction de la future cantine. Une étude préalable sur la construction de la cantine a été menée par AG43.Nous avons obtenu une aide de la région de 40% du montant prévisionnel.</p> <p>-La création de trottoirs est en cours en face de la pharmacie dans le virage, route d'Auvergne ceux existants seront prolongés (la commande a été passée à l'entreprise TREMA) De plus, un radar pédagogique a été installé en direction de Pont Salomon.</p> <p>-Sur l'ancienne 88, dans le virage (ex ferme VIALLO), l'eau s'écoule sur la route et entraîne des plaques de verglas. La commune est en train de d'essayer de trouver des solutions avec le propriétaire.</p>   | <p>-Construction d'un parking en interne.</p>   |

|             |   |   |
|-------------|---|---|
|             | <p>Ce phénomène est lié à des parcelles de chemins goudronnés et d'autres non. De plus, les fossés se bouchent régulièrement. Il est demandé de pouvoir les recurer.</p> <p>-Dans certains lotissements, les rues ne sont pas goudronnées depuis longtemps ou sont dégradées. Il est demandé de pouvoir refaire certaines voiries. La municipalité se propose de faire du point à temps en comme il a été fait rue du cimetière. Cela peut être réalisé par nos agents qui maîtrisent très bien la technique.</p> <p>-Eau et l'assainissement sont de la compétence de la comcom. Veolia est missionné pour les interventions réalisées jusque- là sur les réseaux par nos agents. La gestion par SES (Syndicat des eaux de la semène et SELL (syndicat des eaux Loire- Lignon) est en cours de discussion.</p> <p>-Les chenilles processionnaires : entrée du lotissement de la côte. Les mésanges sont les seules prédatrices des chenilles. L'installation de pièges a un coût élevé : environ 60 euros.</p> <p>-Les frelons asiatiques commencent à se propager. Un nid a été aperçu chemin des grives. C'est une espèce envahissante et a un impact fort sur la biodiversité dû à la prédation qu'il exerce sur les autres insectes. Il n'est pas agressif pour l'homme sauf quand la colonie est dérangée, il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.</p> <p>-Un lampadaire clignote constamment à l'entrée de la Chazalière, d'autre part il est signalé une barrière en bois défectueuse (partie métallique enlevé) en haut du chemin. Des nids de poules sont aussi en formation tout le long de la route.</p> | <p>-Aller voir sur place ce qui peut être réalisé, notamment rue des Palombes et deschardonnerets.</p> <p>Renseignement pris, ce nid a été éradiqué.</p> <p>-N'hésitez pas à aller sur le site internet pour plus de renseignement et signaler sa présence.<br/><a href="http://www.frelonsasiatiques.fr">www.frelonsasiatiques.fr</a></p> <p>-Aller voir sur place pour constater et y remédier si possible.</p> |
| Caméras.    | <p>-En plus des 17 caméras déjà existantes sur la commune, nous avons ajouté 5 caméras chasseurs dont une étant placée à Montauroux et qui nous a permis de visionner les images d'une entreprise déversant des matériaux divers. Plaine a été déposée.</p>   | <p>- Étude en cours pour des emplacements complémentaires.</p>  |
| Incivilité. | <p>-Récemment, deux cambriolages perpétrés sur notre commune. Ceux-ci ont eu lieu une nouvelle fois à Auroure ainsi qu'au Paraboin. Pas de repérage mais en fonction des opportunités et souvent effectués par des bandes organisées. 90% des maisons visitées n'ont pas d'alarmes. La commune va remettre en place la protection citoyenne déjà existante, ou des référents ont été renseignés auprès de la gendarmerie. Une gendarmerie va être réalisée sur la commune de st Just Malmont.</p>   | <p>-Remettre en place la participation citoyenne. 10 gendarmes de plus sur la communauté de commune sont attendus lorsque la gendarmerie de St Just malmont aura été construite.</p>  |

|          |  |  |
|----------|--|--|
|          | <p>-La vitesse reste un problème sur notre commune, mais si on regarde les statistiques, il n’y a que très peu de vitesse excessive et dans l’ensemble les limitations sont bien respectées.</p> <p>Quand vous êtes concernés par des incivilités ou que vous en êtes témoins, contacter la gendarmerie. Des rondes ont lieu régulièrement sur notre commune même la nuit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de chats errants sont signalés sur la commune. Il est toujours difficile de les faire stériliser (capture, frais de vétérinaire..). La commune prévoit chaque année un budget de 1000 euros et une cage mais elle ne peut pas tout assumer.</li> </ul> <p>Trop fréquemment, des animaux (jusqu’à des moutons et chèvres) errent dans la commune, que chacun veille à les maintenir chez soi.</p> <p>-Vers le lotissement de la « côte » et ses alentours, les motos circulent beaucoup et détériorent chemins et talus. Il est demandé de pouvoir mettre des poteaux avec une chaîne pour les empêcher de passer et éventuellement de refaire le banc (entrée de la côte). Sur le chemin des grives, c’est le même problème.</p> <p>- Déchets et sacs poubelles à côté des conteneurs des containers et notamment des cartons pas pliés. Il est remarqué que cela n’est pas forcément des gens du lotissement. Les déchets sauvages tels qu’ils soient sont de gros problèmes dans notre village. Malheureusement, nous ne pouvons pas compter sur le respect de chacun mais les plaintes systématiques que nous déposons sont suivies d’effet.</p> | <p>-Ne pas hésiter à relever les plaques d’immatriculation et à joindre la gendarmerie. (04/71/61/00/83)</p> <p>-Bien plier ses cartons pour les mettre dans les containers.</p> |
| Projets. | <p>-La résidence sénior avance bien. Les travaux seront terminés et la résidence opérationnelle d’ici septembre. Elle sera constituée de 17 logements à la location. (T2-T3) La priorité est bien sûr donnée aux sans-ferrois, une convention a été signée avec Bâtir et Loger et le choix des personnes sera effectué avec la commune.</p> <p>Nous avons reçu beaucoup de personnes intéressées mais c’est Bâtir et Loger qui s’occupe des candidatures pour les locations et nous n’avons pas beaucoup de retour mais pour l’instant, ils sont en train d’établir une liste des demandeurs. Ils reçoivent environ 3 appels par semaine. La commune et le CCAS ont acheté une salle d’environ 80 m carré + terrasse pour créer des activités intergénérationnelles, mais aussi de la formation et elle sera accessible aux associations. La circulation quant à elle reste compliquée car l’emplacement réservé pour créer la continuité entre la rue de l’Ouest et le rond-point concerne des terrains privés. La commune a engagé une négociation avec les propriétaires.</p>   | <p>-Si certains sont intéressés, la commune peut donner le numéro de la personne concernée qui gère les locations (Bâtir et Loger)</p>   |

-Une orthophoniste pourrait éventuellement venir s'installée sur notre commune.

-L'ADMR a fusionné avec saint Didier et la Seauve.

-A la rentrée prochaine, l'école publique va perdre une classe, le maire a rencontré l'inspecteur de circonscription, le sous-préfet et l'inspecteur d'académie mais sans résultat. De plus, on risque d'en perdre une autre en 2025. A la prochaine rentrée, il y aura 194 élèves. Saint Didier et d'autres communes sont dans le même cas que nous.

-L'école privée prévoit la construction d'une nouvelle école sur le terrain contigu à l'actuelle. Devenir des bâtiments ?? Elle compte actuellement 114 enfants dont une grande partie venant de communes extérieures.

-La restructuration et la construction d'un nouveau bâtiment pour les services technique vont débiter en avril. L'appel d'offres montre que l'essentiel des travaux sera réalisé par des entreprises locales. Les services resteront au même endroit. Durant tout ce temps, nos agents utiliseront une partie du parking et les salles arrière du « Cloutier ». La salle sera toujours louée aux associations mais plus au public. Nous garderons la salle Catherine Courbon en location aux publics pour des fêtes ou autres. Nos agents pourront ainsi travailler dans de bonnes conditions.

Pas de grandes révolutions en ce qui concerne le PLU. Il est actuellement en cours. Quelques remarques sur l'évolution de la population : 2504 habitants et une augmentation continue mais nettement st moins importante qu'il y a 20 ans. L'avenir ne sera plus trop aux maisons individuelles mais jumelées ou des immeubles sur 2 niveaux ce qui découle du ZAN et de l'économie des terrains déjà très limité sur notre commune.

Merci à tous pour votre implication.